

**PROJET DE DECLARATION DE LA DELEGATION SENEGALAISE LORS DE L'EPU DE LA
REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE (09 MAI 2016)**

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président

La délégation sénégalaise souhaite la bienvenue à la délégation tanzanienne et la félicite des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des précédentes recommandations de l'EPU.

Par ailleurs, le Sénégal se félicite de la volonté politique affichée par les Autorités tanzaniennes de promouvoir un cadre normatif et législatif plus respectueux des Droits de l'Homme.

Cette volonté politique s'est traduite par la transparence dans le processus électoral, l'intégration du thème de la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires nationaux, l'ouverture de centres d'informations et de promotion des droits des femmes en milieu rural et les nombreuses mesures prises dans le cadre de la protection des couches vulnérables telles que les personnes atteintes d'albinismes.

Ainsi, tout en encourageant le Gouvernement tanzanien à poursuivre ses efforts de promotion et de protection des droits humains, le Sénégal souhaiterait formuler les deux (02) recommandations suivantes :

- ✓ Continuer à promouvoir les droits des femmes et à intégrer la dimension genre dans les programmes de Développement économique et social ;
- ✓ Consolider les acquis dans le domaine de la protection des droits de l'homme en renforçant les ressources financières allouées à la Commission des Droits de l'Homme et de la Bonne gouvernance.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la Tanzanie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et invite la communauté internationale à lui accorder son soutien technique et financier.

Je vous remercie